LE syndicat Force Ouvrière des Finances Publiques

INFORMATIONS

FOIX, le 9 septembre 2010

REUNION INFORMELLE - CTPD et CTPL du 6 septembre 2010

L'ordre du jour de ces instances portait principalement sur la mise en place de la DLU en Ariège au 1er octobre 2010.

L'ensemble des représentants des organisations syndicales siégeant en CTPL et CTPD étaient conviés à la réunion du matin pour une présentation générale :

- De l'organigramme, pour chaque Pôle (certains postes n'étaient pas encore pourvus.)
- De l'organisation immobilière
- Des propositions des règles de vie quotidienne.

L'ensemble des services Ressources humaines , budget et logistique, contrôle de gestion et informatique seront regroupés au sein de la TG. Le service informatique conserve cependant un bureau à la DSF. Les agents commissionnés seront installés au Centre des finances publiques, ainsi que le responsable du Pôle de Recouvrement Complexe et l'Inspecteur Auditeur. De même, pour les agents du service « France Domaines », ils quitteront les locaux de la rue Paul Delpech, pour rejoindre le site de la DSF.

Au niveau de l'organisation immobilière, nous avons mis en avant la difficulté que représentait l'implantation des 6 agents du service des Ressources Humaines et de la Formation Professionnelle au sein du même bureau. Une solution provisoire sera mise en place : les 2 agents de la Formation professionnelle seront installés dans le bureau pour l'instant vacant et destiné à terme au responsable de division. Dans le cas ou ce poste serait pourvu, les agents concernés réintègreront le grand bureau commun, mais des aménagements pourront être réalisés à cette occasion.

D'autres aménagements sont prévus à la Trésorerie Générale : séparation au niveau de l'actuel service RH pour créer 2 bureaux, ainsi que dans le hall, avec là aussi, une nouvelle cloison.

Le problème des places de parking à la TG a été mis une fois encore à l'avant, des nouvelles rassurantes nous ont été de nouveau données. Nous constaterons si cela se traduit dans les faits, le moment venu.

L'après-midi a eu lieu tout d'abord le CTPD (filière fiscale) auquel ont participé des représentants des O.S. de la filière gestion publique en qualité d'expert . Puis le CTPL (gestion publique) s'est déroulé dans des conditions identiques.

Ce fut l'occasion, pour l'ensemble des O.S. de rappeler leur hostilité à cette réforme de la fusion, qui a été imposée et dont le seul but est de faciliter la suppression des emplois, en supposant des gains de productivité, au détriment des conditions de travail des agents. La parité administrative a refusé un vote séparé sur le principe de la fusion, dans la mesure ou elle a été présentée en CTPC.

Lors des débats, ce fut en grande partie une redite des propos échangés le matin, nous avons cependant acté les modifications demandées et notamment , l'installation des agents de la Formation Professionnelle et du service RH.

Lors du vote sur l'organigramme et l'installation immobilière, la parité syndicale s'est abstenu dans les deux instances.

Pour la mise en place des règles harmonisées de vie quotidienne à savoir :
↳ les horaires variables : le choix individuel parmi 4 modules horaires sera proposé à l'ensemble des agents concernés qui se prononceront courant octobre.

↳ le module horaire de 38 H est augmenté d'un jour de repos supplémentaire par rapport au module en usage à l'ex DGI. Pour cette dernière mesure les OS se sont prononcé favorablement pour le report de son application au 1er janvier 2011.

↳ La règle d'acquisition pour les jours de fractionnement est assouplie pour la filière fiscale : 5 jours sont nécessaire au lieu de 6 auparavant.

↳ Pour les horaires variables 2 formules seront proposées :

- 7H30-9H30 9H30-**11H30 11H30**-14H00 14H00-16H00 16H00-19H00
- 7H30-9H30 9H30-*12H00 12H00*-14H30 14H30-16H30 16H30-19H00

Les agents affectés dans les services fusionnés seront consultés pour la détermination des plages applicables au service. (le choix paraît assez évident !)

Ces modifications seront présentées pour avis au prochain CTP.

Cependant une question reste en suspend, au niveau des postes comptables, car la formule à 4 jours ½ , ne figure pas dans les propositions (affaire à suivre…)

Dans la mesure ou (une fois n'est pas coutume) le bon sens a prévalu, ces propositions ont été approuvées à l'unanimité.

Dans le cadre des questions diverses ont été évoqués notamment :

- Les travaux immobiliers sur le site de Pamiers : Le chauffage pourrait être réalisé en allège sur tout le bâtiment (les contraintes sont maintenant techniques et non budgétaires) . Par ailleurs, le calendrier des travaux devrait permettre aux agents du SIP de rejoindre le Centre des Finances Publiques de Pamiers le 1er décembre, le chantier devant être achevé pour la fin décembre … (là aussi affaire à suivre !)

- Les places de parking à la TG (pour acter les assurances données)

Le prochain CTP sera donc commun et aura lieu en octobre.

SYNDICAT

BULLETIN D'ADHESION

NOM : ---------- **PRENOM :** ----------

GRADE : ----------

AFFECTATION : ----------
déclare vouloir adhérer au Syndicat **FORCE OUVRIERE DGFIP**

Fait à---------- **le**----------

(signature)

➔ ***66% de la cotisation syndicale est déductible du montant de l'impôt sur le revenu***